

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 05/11 /2015 A TOURNON S / RHONE

Objet :

A l'initiative de l' ADRD 07 s'est tenu à Tournon – 07 – une réunion publique à laquelle étaient conviés tous les candidats à l'élection régionale RHONE ALPES AUVERGNE afin de leur permettre de donner leur point de vue sur la problématique de la voie ferrée de la rive Ardéchoise du Rhône devant être transformée en autoroute ferroviaire internationale.

Présents :

Pour l' ADRD 07 : Mr René JOUVE / Président, Mr Daniel LAROUX / Vice Président et divers adhérents

Liste CUKIERMAN : PCF / MRC / FG : Mr François JACQUART

Liste QUEYRANNE : PS / PRG : Mr Hervé SAULIGNAC

Liste KOLHASS : EELV / PG / ND / NGS : Mr Olivier KELLER

Liste : FD : absent

Liste WAUQUIEZ : LR /UDI / MODEM : Mme Isabelle MASSEBEUF

Liste RAMBAUD : DLF : Mr A. PARET

Liste BOUDOT : FN : Mr MELLIES

Déroulement de la soirée :

Mr JOUVE ouvre la séance en remerciant Mr SAUSSET – Maire de Tournon – de nous accueillir dans cette salle de la Maison pour tous de Tournon, tous les représentants présents des candidats à l'élection régionale, les représentants des diverses associations Lyonnaises présents (FRACTURE, SRD 69, RIVE GAUCHE) et le public présent (environ 120 personnes).

Mrs JOUVE et LAROUX commentent la diffusion d'un diaporama réalisé par l' ADRD 07 qui démontre les causes du problème, les risques mortels importants générés, les conséquences néfastes sur la vie des riverains et l'incidence négative sur leur patrimoine immobilier. Des solutions alternatives sont possibles dont particulièrement la réalisation – à l'aide de fonds européens car le besoin est européen – d'une voie dédiée au fret ferroviaire évitant la traversée des communes ardéchoises de la rive droite du Rhône mais aussi l'augmentation de l'emploi du fret fluvial.

En résumé :

Actuellement 60 trains par jour soit en moyenne un toutes les 15 minutes, de 400 mètres de longueur et d'environ 2000 tonnes de fret divers dont 50% de matières dangereuses (carburants, produits chimiques, produits nucléaires, etc ...)

Prévision (chiffres de la SNCF) pour 2020 : 130 trains par jour soit un toutes les 7 minutes (probablement plus longs jusqu'à 1500m et plus lourds jusqu'à 5000 tonnes) avec ainsi une augmentation considérable du risque d'accident notamment aux passages à niveau du fait de la réduction du temps de passage des véhicules routiers.

Suite à cette présentation, la parole est donnée :

Aux représentants des Associations Lyonnaises qui viennent témoigner des incidences de cette évolution – déjà réelle – du fret ferroviaire dans leur communes réciproques, Mr RENEVIER de la Fédération FRACTURE explique notamment que le problème est essentiellement politique et ne peut être résolu qu'avec l'aide des Elus de la Région et autres Députés et Sénateurs des départements concernés.

Un membre du bureau de FRACTURE interpelle les candidats pour leur faire remarquer les pouvoirs de nuisance et de devoir qu'ils ont sur ce dossier et sur les populations.

Aux représentants de chaque liste politique afin qu'ils expriment leur point de vue sur ce sujet, voici le résumé de leur intervention :

Mr JACQUART :

Pour lui les propriétaires riverains ont acquis leur terrain en connaissant l'existence de la voie ferrée et ses inconvénients. Cependant du fait de l'évolution prévue, il ne peut tolérer sur cette ligne une exclusivité du fret et souhaite une ouverture aux trains de voyageurs.

Mr SAULIGNAC :

La Région n'est chargée que du « transport des voyageurs » et donc notre problème est à faire remonter aux Elus nationaux (Députés et Ministres). Il est favorable à la participation des Associations au Comité de Suivi. Il est d'accord pour demander une enquête publique pour la rive ardècheoise du Rhône. Il demande que les incidences de l'évolution de la voie ardècheoise soient soumises à enquête publique.

Mr KELLER :

Exprime son souhait du transfert routier sur le rail.

Selon lui la rive droite doit être partagée entre fret et voyageurs. Les Associations doivent s'adresser aux Parlementaires et on peut / doit envisager une voie dédiée au fret.

Mme MASSEBEUF :

Du fait de la gestion des TER et de l'aménagement du Territoire, le fret est indirectement une compétence de la Région.

La Région est en relation avec la SNCF et les Parlementaires et devrait donc s'intéresser aussi aux problèmes générés par le fret, négocier aussi une limitation des risques générés par le fret actuel et à venir. Elle souhaite également que l' Ardèche soit associée à l'enquête publique prévue à ce jour uniquement pour le CFAL (Contournement Lyonnais).

Mr PARET :

Les risques générés par le fret doivent être limités par une réglementation plus exigeante pour tous les opérateurs de fret et la SNCF.

Il dénonce la logique de rentabilité qui guide le système actuel pour le fret au dépend des populations riveraines des voies.

Mr MELLIES :

S'exprime contre la libéralisation du frêt qui génère des abus au détriment des populations riveraines. Selon lui, si la Région veut s'occuper du problème elle en a la capacité, elle a même le pouvoir de négocier avec l'Europe dont les Régions peuvent être les interlocuteurs.

CONCLUSIONS de la réunion :

Mr JOUVE donne lecture d'une lettre d'engagement, proposée par l' ADRD 07 aux représentants de chaque candidat aux élections régionales, afin de leur permettre d 'exprimer clairement leur soutien à la lutte contre l'intensification du fret ferroviaire sur la rive droite du Rhône et leur demande de bien vouloir la signer et nous la retourner en fin de réunion.

La réunion se termine à 23h.00.

Dernière minute :

A la date du 28/11/2015, seule la liste KOLHASS n'a pas signé la lettre d'engagement contre le projet d'autoroute ferroviaire sur la rive ardècheoise. Les autres listes nous les ont renvoyées après quelques modifications de leur part.